

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 JUIN 2015

Présents : M. Colino, M. Boilay, Mme Martin Calderon, M. Courant, Mme Legoupil, Mme Wattedled, M. Leboulanger, M. Crave, Mme Alexandre, M. Bernier, M. Blin, Mme Vaillant.

Absentes excusées : Mme Delaunay, Mme Lesellier, Mme Marnier.

Secrétaire de séance : M. Blin

Un pouvoir de Mme Delaunay à Mme Martin Calderon, un pouvoir de Mme Marnier à M. Blin.

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Il présente le procès verbal de la séance du 29 avril 2015 au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

1. Tarif cantine garderie – année scolaire 2015-2016

Considérant que le SIGRSO, syndicat fournissant les repas, a augmenté ses tarifs,
Le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants pour l'année scolaire 2015-2016 (1 abstention)

	Tarif 2015/2016
Repas enfant maternelle	3.93€
Repas enfant primaire	4.04€
Repas enseignants	5.35€
Repas personnel communal	4.04€
Repas exceptionnel	5.50€
La ½ heure de garderie	1.00€

2. Personnel communal

- Suite à la démission d'un des intervenants des ateliers périscolaires, il est nécessaire de le remplacer. Le conseil municipal décide le recrutement d'une enseignante à raison de 3 heures par semaine.
- Le conseil municipal décide de recruter un adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité à raison de 4.5 heures par semaine du 1er septembre 2015 au 31 août 2016.
- Le conseil municipal décide de recruter 3 enseignantes pour assurer l'encadrement d'ateliers périscolaires pour l'année scolaire 2015-2016 à raison de 3 heures par semaine.

3. Demandes de subvention

- Travaux de pluvial – Grande-Rue

Monsieur le maire rappelle les problèmes de ruissellement des eaux pluviales au niveau du passage piéton surélevé dans la Grande-Rue dus à l'absence de dispositif de captage.

Le coût total HT des travaux est de 14 049,05 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention exceptionnelle auprès du ministère de l'Intérieur et ainsi qu'une subvention auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie.

- Xtrem 2016

Chaque année à l'occasion de l'Xtrem VTT, un concert est organisé. Celui-ci était jusqu'à présent cofinancé par une subvention communale et le restaurateur de l'Xtrem. La fréquentation importante de ce concert nécessite maintenant une meilleure organisation (sécurité, accueil artistique, ...), ce qui entraînera des frais supplémentaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter auprès du député une subvention exceptionnelle de 1 500€.

4. SDEC

- Renouvellement vasque foyer 04-25

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la vasque du foyer 04-25 pour un montant total de 146,08 € TTC, la part restant à la charge de la commune étant de 91,30€.

- Remplacement des foyers à lampe ballon fluorescent

Le diagnostic de l'éclairage public réalisé par le SDEC a permis de repérer les foyers équipés de lampe de type ballon fluorescent. Ces lampes ne seront plus produites et il est nécessaire de remplacer les candélabres qui en sont équipés.

Le SDEC a estimé le coût total de ce remplacement à 22 154€ HT avec une part communale de 6 435€ soit une aide du SDEC de 71%.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de réaliser ces travaux sur l'exercice 2016

5. Conditions d'utilisation de la salle communale

Vu la délibération en date du 13 janvier 2010 fixant les conditions d'utilisation de la salle communale notamment pour les associations,

Le conseil municipal ajoute la condition suivante (1abstention) :

« La commune se réserve la priorité de l'utilisation de la salle communale pour un événement exceptionnel. Dans ce cas, elle préviendra l'association concernée dans les meilleurs délais. »